

Eau de la source de Berval : alerte sécheresse.



Depuis plusieurs jours, nous faisons face à une période de forte chaleur et d'un manque avéré de pluies. Actuellement, la consommation d'eau potable de la source de Berval par les habitants de Grisy-les-Plâtres et d'Epiais - Rhus est plus importante que la disponibilité de la ressource.

En conséquence, l'ensemble des usagers de l'eau (particuliers, entreprises, collectivités publiques et exploitants agricoles) est appelé à réduire sa consommation d'eau potable au strict nécessaire et dès à présent, à mettre en œuvre les mesures suivantes de limitation des usages de l'eau :

- ***l'arrosage des pelouses, fleurs, massifs floraux, arbres et arbustes entre 10h00 et 20h00***
- ***l'arrosage des jardins potagers entre 10h00 et 18h00;***
- ***la vidange et le remplissage des piscines (sauf maintien du niveau) ;***
- ***le lavage des véhicules automobiles hors des stations professionnelles de lavage, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique et pour les organismes liés à la sécurité.***

Les interdictions temporaires précitées font l'objet d'arrêtés municipaux des deux communes concernées. (*Voir ci-contre*). Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

Documents

[Arrêté municipal sur les restrictions des usages de l'eau de la source de Berval.](#)

Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69